

Bulletin Municipal 2024



La Cellette - 23

SOMMAIRE

3	Le mot du Maire
4	La Cellette
5	Travaux réalisé en 2023
6	Travaux réalisé en 2023 / Travaux en cours
7	Travaux : projets 2023-2024
8	Réseau Public Fibre Info
10	Finances : Budget principal
11	Finances : Budget eau
12	Communauté de Communes
13	Commerçants et artisans
15	Club de la Garenne / Comité des fêtes
16	DECLIC Nord Creuse / Panier de Poucet
17	Entente sportive / ACPG CATM
18	Les artistes
19	Syndicat Mixte
20	Squat'Ados / M'elo Song
21	Repas à domicile / Cabinet d'infirmières
22	Atome / Infirmière Pratique Avancée
23	Informations pratiques
24	Services près de chez vous
25	Services près de chez vous : Biodéchets
26	Services près de chez vous : Les Maisons France
27	Services de Garde
28	Infos Utiles
29	Recensement
30	Gendarmerie
31	Histoire de la Cellette
32	Couverture : collage de photos des associations

Directeur de la publication :	Camille CARCAT
Rédaction :	Commission Communication de la Municipalité
Photos :	Mairie, France Fortanier
Imprimeur :	Espace Copie Plan – Guéret
Janvier 2024	

Le mot du Maire

Cellettoises, Cellettois, chers administrés,

Trois années de notre mandat viennent de s'écouler. Loin d'être un long fleuve tranquille qui nous aurait permis de dérouler notre projet décennal, nous avons été, par des évènements externes à la commune, secoués, chahutés dans nos prospectives. Mais l'engagement de Tous, dans cette période de contraintes, de crise sanitaire à laquelle s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi que des conflits internationaux, a permis de relever les défis de notre quotidien et limiter les séquelles

Dans ce contexte, nous avons pensé ou repensé nos projets avec une certaine prudence, été raisonnable, sobre, avons fait preuve de modestie, Il nous faut aussi garder une vision optimiste, travailler plus que jamais ensemble, être résilient pour avancer, faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens. C'est dans cet esprit, qu'avec vous, nous continuerons à avancer, répondre aux sollicitations, instruire des projets et en réaliser.

Depuis le début de notre mandature, nous n'avons toujours pas augmenté les taux des taxes sur le foncier, et pourtant c'est le seul levier qui reste à la collectivité pour faire face à ses dépenses et donc ajuster son budget. Dans ces conditions, il nous faut prendre avec une particulière attention nos préoccupations quotidiennes et les projets structurants pour demain. Notre collectivité, pour ne pas alourdir ses charges, pour avancer, ne peut se passer du geste bienveillant de chaque citoyen.

2024 s'annonce avec ses chantiers, certains à poursuivre pour maintenir «le bon et le bien vivre» au sein de notre commune – parc rural, réseau routier, aménagements divers-, d'autres à instruire pour une sobriété énergétique – géothermie pour l'immobilier de la place du 8 mai, bâtiment des écoles-, d'autres à finaliser du fait de l'évolution des compétences communales – eau- .

2024 sera l'année du recensement. Nous avons le plaisir chaque année en août d'accueillir des nouveaux arrivants. Notre population a-t-elle crû ? Nous l'espérons après toutes ces décennies de décroissance démographique.

En 2024, je souhaite bon vent à nos associations. En 2023 nous avons réussi à maintenir des soutiens divers et elles ont été d'importants moteurs pour relever les défis d'une vie et d'une économie sociales.

Je remercie les adjoints et les conseillers pour leur travail au quotidien, je remercie chacun pour son sens de l'engagement, du bénévolat, des responsabilités.

Je remercie également nos agents, administratif, techniques, pour leur travail et implication, ils sont les piliers de l'action communale au service des Cellettois. J'ai plaisir à être parmi eux et vous.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024, et il me sera très agréable de vous retrouver lors des vœux du samedi 27 janvier à 18h, salle Sainthorent.

Camille CARCAT



La Cellette



Infos sur la commune

- Population municipale 239 habitants. (01 janvier 2020)
- Densité 11 hab./km²
- Coordonnées :
46° 24' 17" nord, 2° 00' 54" est
- Altitude Min. 294 m - Max. 432 m
- Superficie 21,48 km²

Naissance

- GUILLOT Lola, Delphine, Sophie
- MASSON CAMBONIE Esmée, Elise, Tomie
- PARROT Adonis
- KOCH Felix

Ils nous ont quittés en 2023

- BILLONNET (DUPUY) Denise
- FOLLET Olga
- GONZALES Abdon
- TRIDON Raymond
- GAGNERAULT Georges
- DELAUME Jeannine

Accueil des Nouveaux Arrivants

- M. ASSOUS Lionel et Mme DE ALMEIDA DOS SANTOS Maria
- M. CHEZEAU Théo et Mme PRADAT Gwendoline
- M. KOCH Dorian et Mme SCHILLOT Audrey (3 enfants)
- M. DENIAU Thomas et CAGNAT Sonia
- M. GATELLIER Jean-Luc
- M. SENEJOUX Frédéric
- Mme BOUBET Claire
- Mme KOSTROMINE Anne
- Mme LONGUET Claire
- M. et Mme PARROT Antoine
- Mme BUCHLER Andrée
- M. NATIVEL Frédéric
- M. KHENNOUS Nabil
- M. BOURDEAU Thomas
- Mme GERMOUTY Madison

Les nouveaux arrivants sont domiciliés ou ont acquis une résidence secondaire sur la commune. Nous leur souhaitons de belles choses à vivre sur notre territoire!

Mme Huguette COSTA et M. Alain HUBERT sont les référents accueil.

Les outils de communication de la Cellette :

- Le bulletin : parution en janvier
- www.facebook.com/Lacellette23mairie
- Intramuros : application sur web
- L'INFOS la Cellette : numérique trimestriel
- Site : www.la-cellette-23.fr
- Mail : mairielacellette@orange.fr

Location immobilière de La Cellette :

Le taux de remplissage est de 92%. La commune gère 5 appartements, 2 maisons individuelles, 3 locaux professionnels et un local épicerie vide.

Travaux réalisés en 2023

Local d'accueil infirmier

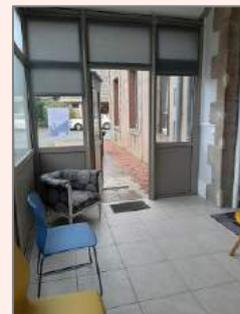
Création d'un local d'accueil afin de :

- rendre durable un espace médical structurant
- créer un espace d'accueil confidentiel pour les soins, le dialogue et l'écoute,

Un espace pour le stockage et la gestion, des équipements de protection, des prélèvements, des dossiers, ...

Une amélioration des conditions de travail, une installation confortable tant pour le personnel de soin que pour les patients.

Cette réalisation de 30 166 € HT a été financée à hauteur de 80% par les fonds européens LEADER



Cavurne

Afin de répondre à la demande de citoyens qui souhaitent une incinération, un monument funéraire constitué de 5 cavurnes a été installé dans le cimetière à proximité du columbarium pour un coût total de 2 355 € HT. Ces cavurnes sont en vente pour des concessions de 30 ou 50 ans.

Entrée principale cimetière

La haie de thuyas qui étaient à l'entrée principale du cimetière a été remplacée, suite au dépérissement de ceux-ci, par une haie en charmilles et l'emplacement a été aménagé. Le coût total de 709 € HT



LAVIS, reprise des chemins d'accès aux habitations

Travaux d'empierrement et de restructuration des ruelles pour un montant de 2 240 € HT.

Route de La TRONCHETTE

L'attribution de crédits DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) nous a permis de réaliser une partie de la route de la TRONCHETTE à Villeveix, à partir de la limite avec Genouillac. Ces travaux de restructuration ont été financés à 40% du coût total de 26 862 € HT.



Village de l'Age

La parcelle communale à l'entrée du village a été nettoyée et remise en forme afin d'en faciliter l'entretien et sécuriser les lieux. Cette zone sera végétalisée au printemps 2024. Le coût est de 800 € HT

Travaux réalisés en 2023

Parc de l'Espace Sainthorent

Suite aux travaux d'aménagement de la salle, il est apparu la nécessité de stabiliser une partie du parking afin de faciliter le stationnement et l'installation de la ramée communale à des fins d'accueil.

Coût de l'opération : 1760€ HT



Suivi de la plantation de la Garenne

2000 plants ont été installés en fin d'année 2022, 10 % de ces plants n'ont pas repris, ce qui a nécessité leur remplacement. Ce travail a été réalisé par des bénévoles.

Coût de l'opération 400€.HT

Restauration appartement 2

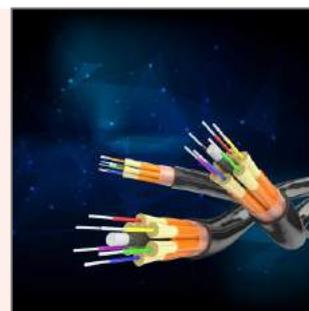
L'appartement 2, au dessus de la salle Sainthorent, à fait l'objet d'une petite restauration suite au départ du locataire.

Les travaux de peinture, reprise de sols, d'étanchéité des fenêtres ont été faits par des professionnels, l'agent technique et des bénévoles pour un montant de 2800€.

Travaux en cours

Fibre – téléphonie

L'installation de la fibre par DORSAL se poursuit sur la commune, la mise en service est prévue pour le début du deuxième semestre. Avant mise en service des réunions d'informations seront organisées par DORSAL et NATHD.



ENEDIS – sécurisation HTA

En France, on distingue le domaine haute tension A (HTA), encore appelé domaine moyenne tension, et le domaine haute tension B (HTB).

Les travaux engagés en 2023 sur le secteur du Grand Bois-Puy Cesset- Chez Génie- Les BETOULLES ont été réceptionnés fin décembre.

Travaux 2023 - 2024

Projets 2023-2024

Aménagement Parc rural



Poursuit du projet

Sécurisation de la Rue de la Cascade

Le projet de signalétique pour l'aménagement des parkings et la circulation dans la rue de la Cascade a été validé par les services du département et n'a pas fait l'objet de remarques de remise en cause. Il sera installé en janvier 2024

Création 4 chambres

La création de 4 chambres pour l'auberge a été suspendue. Compte tenu du surcoût généré par l'inflation des matériaux et de la main d'œuvre (surcoût de l'ordre de 20%), le conseil municipal, après réflexion et concertation avec le gérant de l'auberge, a pris la décision de suspendre ce projet même si une partie des fonds d'aide étaient obtenue ainsi que le permis de construire.

Volets Espace Saintthorent

La demande de financement de DETR a été renouvelé pour ces volets qui, du fait de leur vétusté, sont à remplacer tant pour des aspects de sécurité, que pour des aspects d'économie d'énergie.

Transition Écologique

Deux dossiers sont en cours.

Celui de l'ancien bâtiment « Ecole », qui concerne la Mairie et les salles attenantes, est finalisé techniquement. Le dossier de demande de financement a été déposé.

Celui des bâtiments de la place du 8 mai – appartements, salle, épicerie, auberge, ancienne poste- est au stade de l'avant projet définitif qui intègre un dispositif de géothermie, de verdissement de la place et de reprise des fenêtres et de l'isolation de certains appartements.

Réseau routier

La planification des années précédentes se poursuit, la priorité est donnée à la route du Boueux.



Réseau Public Fibre Info



exploite et commercialise
le réseau public fibre

RÉSEAU PUBLIC FIBRE INFO

L'ÉLAGAGE

+ d'info sur : www.nathd.fr

www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel



● L'élagage garantit l'accès de tous au service public de la Fibre

Comme le réseau de télécommunications cuivre historique, le réseau public de fibre optique est déployé en souterrain ou en aérien sur des poteaux. En aérien, l'élagage régulier de la végétation aux abords du réseau garantit la qualité du service de télécommunications et la sécurité des personnes et des biens.

La végétation qui endommage le réseau (par chute d'arbre, de branches ou frottement sur les câbles...), qui empêche sa maintenance ou le raccordement d'un usager à la Fibre est une cause importante de service dégradé ou coupé.

De plus, les risques de chute de branche et de coupure des services de téléphonie et d'Internet augmentent considérablement lors des phénomènes climatiques violents. Ceci peut s'avérer lourd de conséquence pour les usagers (particuliers, entreprises, collectivités...) et leur sécurité notamment en cas d'urgence (personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.)

Un élagage régulier et conforme aux normes en vigueur constitue donc un enjeu majeur pour la qualité et la pérennité du service public de la Fibre qui a vocation à remplacer le réseau de télécommunications cuivre d'ici 2030.

La responsabilité du propriétaire est engagée

1- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens

2- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre

3- Dans le cadre des contrats d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres (se renseigner auprès de l'assureur).



Que dit la Loi ?

Article L.51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public»

Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élagage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.



Réseau Public Fibre Info

Le réseau public Fibre peut être porté par 3 types de poteaux différents

En aérien, le réseau public Fibre peut être déployé sur des poteaux mutualisés porteurs d'autres réseaux ou sur des poteaux dédiés au réseau Fibre :

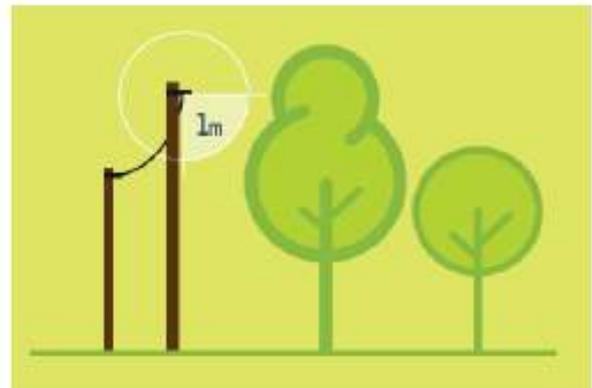
- 1- Les poteaux exploités par ORANGE qui sont sa propriété. Ils portent le réseau téléphonique cuivre.
- 2- Les poteaux exploités par ENEDIS qui sont la propriété des Syndicats d'énergie. Ils portent le réseau électrique basse tension.
- 3- Les poteaux exploités par NATHD. Ils portent uniquement le réseau public Fibre. L'étiquette présente sur le poteau mentionne le Syndicat mixte numérique propriétaire du poteau.

Dans tous les cas, une étiquette signale la présence de la Fibre sur le poteau.

Sa couleur varie selon les réseaux: verte pour les poteaux exploités par Orange ou Enedis et principalement blanche sur les poteaux du réseau public Fibre...



La bonne distance d'élagage dépend des réseaux présents sur les poteaux



- Les poteaux et câbles des réseaux de télécommunications (exploités par Orange et NATHD) doivent être complètement dégagés de toute végétation d'au moins un mètre.

- En cas d'infrastructure mutualisée avec le réseau électrique, la distance d'élagage dépend du type de ligne électrique. Dans ce cas, rapprochez-vous d'ENEDIS afin de connaître les règles d'élagage à appliquer.

ATTENTION : Aucun élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS. De plus, une habilitation est requise pour travailler dans un environnement électrique.

Comment s'assurer des normes d'élagage à respecter ?

la Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT-DICT) est la solution la plus fiable. Elle permet d'obtenir un retour exhaustif de l'ensemble des exploitants des réseaux sur les normes et réglementations en vigueur.

+ d'info sur le site officiel de l'Ineris : www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr

Les bonnes pratiques

- Faire appel à un professionnel pour limiter les risques d'accident en cas d'élagage complexe
- Ne jamais monter sur les poteaux
- En plus des lignes, dégager aussi les accès au niveau des poteaux car les opérateurs peuvent intervenir avec des nacelles pour les opérations d'exploitation du réseau (maintenance, raccordement...).

- Entretenir régulièrement la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes et des poteaux (de septembre à mars de préférence).
- Anticiper, ne pas planter sous les lignes ou trop près des poteaux ou en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Il n'est pas demandé d'abattre les arbres, seule la végétation qui ne respecte pas les normes de distances est à élaguer.

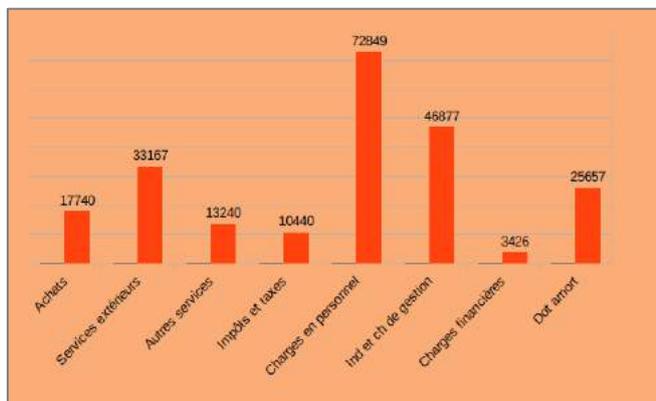
Pour plus de renseignements : www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

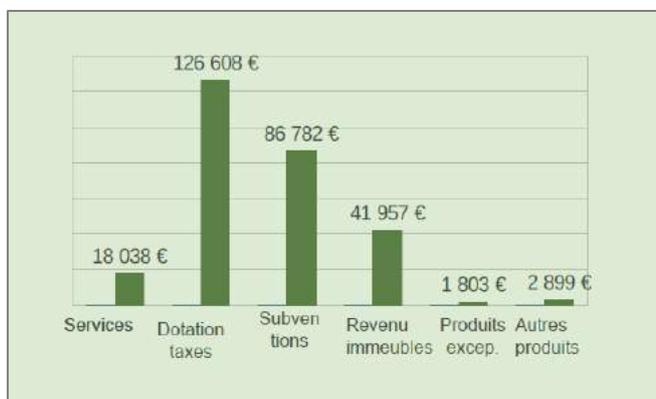


Budget Principal



Dépenses de Fonctionnement

Les charges de 223 395€ sont globalement stables. Une gestion rigoureuse des fluides, notamment de l'électricité a permis de limiter les achats(8%). Un effort a été fait pour limiter les services extérieurs (15%). La masse salariale (33%) est en croissance du fait de la revalorisation des grilles et du point d'indice et de l'attribution de primes « pouvoir d'achat ». Cette masse salariale reste contrainte du fait de l'implication des agents, des membres du conseil et de bénévoles.

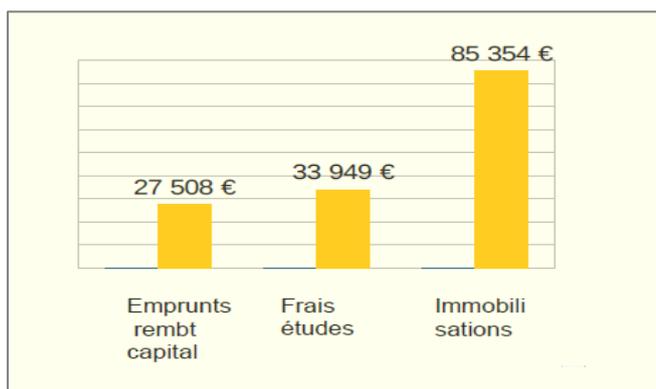


Recettes de Fonctionnement

Les produits, 278 087€ ont été optimisés, notamment au niveau des revenus des immeubles. Mais ils restent globalement contraints par une population globalement en baisse et la décision du conseil de ne pas augmenter les taux des impôts.

La section fonctionnement dégage un excédent de 54 000€. Si celui-ci représente 18 % du fonctionnement il n'est pas suffisant pour engager seul des travaux structurants.

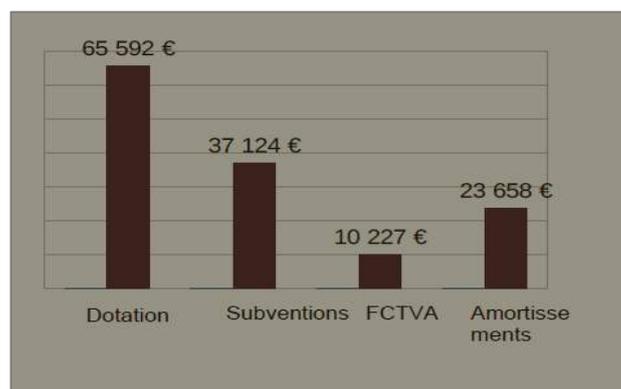
Dépenses d'Investissement



Les charges d'investissement, 146 810€ supportent notamment les frais d'études pour le projet des chambres, projet qui est suspendu compte tenu du coût inflationnaire (20 % en une année) et les investissements : local infirmier, route de Villeveix / La Tronchette- qui ont bénéficié d'aides.

La section investissement reste en déficit de 10 000€.

Recettes d'Investissement



Les produits, 136 601€ proviennent de retour de TVA, de restes à recouvrer au titre ses aides LEADER et DETR et du remboursement du budget de l'eau au budget principal.

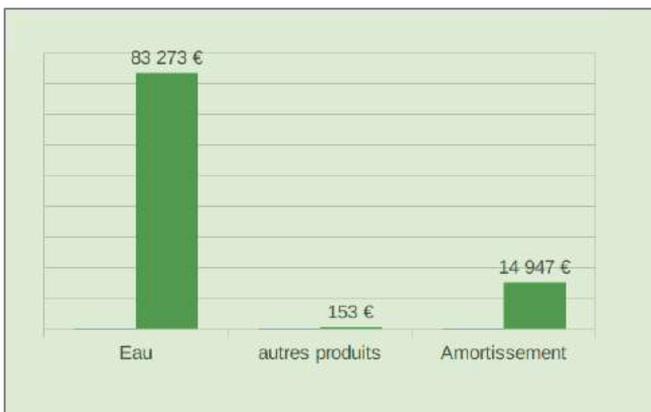
Budget EAU et Assainissement 2023

Dépenses de fonctionnement



Les charges en fonctionnement relèvent du contrat de prestation de service pour un tiers, des amortissements à hauteur de 35%. L'achat d'électricité continue à peser, mais reste limité par une gestion rigoureuse. Ces charges impactent directement le prix du m³ d'autant plus que le volume commercialisé baisse du fait d'efforts de sobriété et d'une plus grande autoproduction des gros consommateurs professionnels.

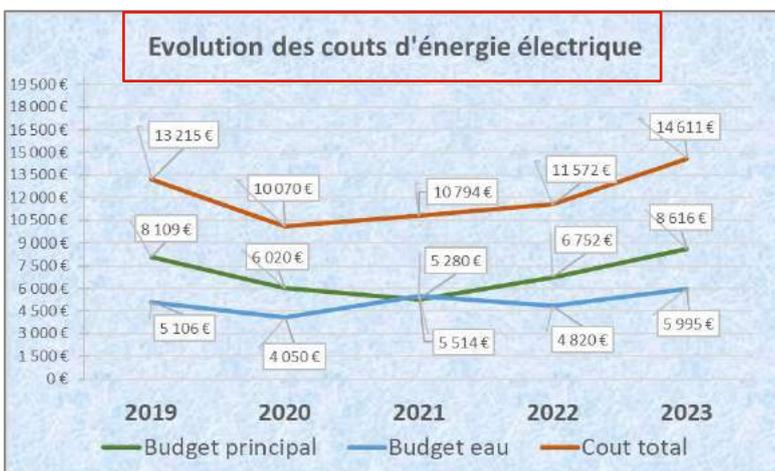
Recettes de fonctionnement



Les produits sont de 98 372€, ils couvrent les dépenses de fonctionnement de 91 077€. La recette provient à 85 % de la production vendue. Les amortissements du fait d'une régularisation de l'actif représentent 15%

La section de fonctionnement est positive de 7 000€. Cet excédent est généré, cette année, en partie par le taux faible d'incidents hors contrat de maintenance

Au niveau investissement, aucun n'a été fait en 2023. Un dossier a été élaboré dans le cadre de la démarche de sobriété, les travaux seront engagés dans le premier semestre 2024



Budget principal : Malgré la responsabilité collective le coût augmente !!!!!

Budget eau : Malgré les actions quotidiennes sur les fuites et la programmation du fonctionnement des pompes de relevage en heures creuses, le coût augmente

Le prix du KWh ne compense pas la baisse des volumes consommés

Communauté de Communes



PORTES DE LA CREUSE
en marche

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

PROJETS PHARES POUR 2024

Santé

Ouverture prochaine du site santé central où des rendez-vous avec des spécialistes seront possibles. La recherche de professionnels de santé est en cours, en collaboration avec MarcheProSanté.



Eau

Lancement d'une démarche d'économie d'eau. Des équipements hydro-économiques seront proposés aux habitants accompagnés d'une campagne de sensibilisation de l'utilisation de l'eau potable.



PLUi

Le PLUi se termine. Bientôt, une campagne d'enquête publique sera organisée sur le territoire. Chacun d'entre vous, pourra donner son avis sur le projet et nous faire part de ces remarques.



Economie

Un projet d'activité ? Nous vous accompagnons grâce au suivi réalisé par la chargée de mission, un dispositif d'aides aux entreprises et la construction prochaine d'un Bâtiment d'accueil d'Entreprises.



Tourisme

Des projets touristiques en cours, notamment pour le développement et l'amélioration de la randonnée. Le service tourisme œuvre pour la promotion du territoire ! Vous êtes prestataire touristique faites vous connaître.



Le Chai

Nouvelles activités hebdomadaires : atelier de dessin pour enfants, crochet, club informatique, jardin ...
Machines de création en utilisation partagée : 3D, découpe carton et tissus ...



Restez connecté !



IntraMuros



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche



portesdelacreuse



En savoir plus : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>
Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr

Commerçants et artisans

GARAGE GS
7 rue des sapins - 23350 La Cellette

- ◆ Réparation véhicule automobile toutes marques
- ◆ Dépannage

Lundi au vendredi 05 55 61 03 24
08h00 - 12h00 - 13h30 - 18h30 06 69 40 92 74
Samedi contactgaragegs@gmail.com
08h00 - 12h00 Siret 502 368 764 00028

CABINET INFIRMIER

**Fabienne LABESSE
Carole CHEZEAU
Stéphanie BAUDE**

**8, rue de la cascade
23350 La CELLETTE
07 50 51 52 15**



Brasserie GreenMan
Micro-brasserie Artisanale

Une gamme de bières &
autres boissons fermentés
artisanales

1 La Forge, 23350 La Cellette
brasseriegreenman@gmail.com
0602277858
www.brasserie-greenman.com

TOILETTAGE pour CHIEN
chat, lapin,...

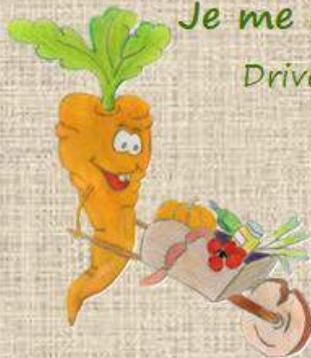


Aurore PETIT
La Borde

23350 La CELLETTE

email : aurore.petit488@orange.fr
port. 06 64 04 69 91

Je me regale local.com
Drive des producteurs &
artisans de Boussac



Horaires de livraison
La Cellette
les samedis
9h30 à 11h30

CAFÉ

« LES BANCS PUBLICS »

**Ouvert 6 jours su 7
Fermeture le jeudi sauf jour férié**

**5, Bordessoulles
23350 La CELLETTE
06 58 72 72 50**



Tom LOUARN
Président

06.59.04.59.52
tlouarn.concept@gmail.com

Développement & Accompagnement
en projets ingénierie

Siège social : 1 Villebançois- 23350 La Cellette



Commerçants et artisans

Dupin Guillaume

maçonnerie
carrelage/faïence
nettoyage et réparation caveaux

23350 La Cellette
tel: 05.87.56.57.04
06.67.79.79.42

mail: guillaumedupin23@gmail.com



AUBERGE DE LA TOUR



23350 LA CELLETTE
Tél : 05 55 80 75 60

Mail : aubergedelatur23@orange.fr
Site : www.aubergedelatur23



Maraicher installé depuis fin 2019 à Bordessoule, je vous propose une vingtaine de légumes de saison certifiés bio en vente directe à la ferme. Les ventes ont lieu uniquement le mercredi de 17h à 19h à "Les Bancs Publics" à Bordessoule pendant la haute saison.

N'hésitez pas à me contacter par mail à jardinsderhea@gmail.com pour être au courant chaque semaine des légumes disponibles et des horaires d'ouverture hors saison. Des plants d'une douzaine de variétés de tomates bio sont disponibles de mai à juin.



Petit Marché de Bordessoule

Marché de producteurs locaux
Mercredi dès 16h30 toute l'année
Parking des Bancs Publics - D940

HBEXCEPTION

Entretien jardin - Elagage - Petits travaux - Eco pâturage



Hervé 06 09 52 20 36

LE BLÉ EN HERBE

permaculture depuis 1990

camping

gîte

téléphoner avant
de venir

05
55
80
62
83

produits du jardin transformés: jus, sirops, confitures, tisanes



CRISSAVOIE

Christine CORNIC

Couture, Tricot, Macramé, Bougies, Savons
Assistance aux Entreprises

1. Les Auchats
23350 LA CELLETTE

Tél. 06.73.18.81.01
cornic.christine@wanadoo.fr



Global systema 23
23350 LA CELLETTE

Renseignements au 06 49 72 92
www.globalsystema.fr

Les Associations

club de la Garenne

L'année 2023 s'est terminée avec un accroissement du nombre d'adhérents (146 actuellement).

L'adhésion au club n'est pas réservée qu'aux personnes âgées, nos plus jeunes adhérentes ont 8 ans et notre plus ancien à 89 ans. L'assemblée générale aura lieu le jeudi 18 janv. à 14H

Notre réunions mensuelles

Tous les 3èmes jeudis du mois autour de jeux de cartes, jeux de sociétés et un goûter .

Danse

Tous les 15 jours le mercredi de 17H30 à 19H30

La Garenne en marche

Tous les vendredis à 14 H dans une ambiance joyeuse et conviviale

Activité dessin, peinture, modelage

Tous les mercredis de 14H30 à 16H30, sauf vacances scolaires, sous la direction de l'artiste peintre Marie Louise Van Den Akker.

On ne s'ennuie pas au club de la Garenne:

- Notre marche printanière pour découvrir la flore sur nos merveilleux chemins de randonnée le 21 avril 2024
- Le pique-nique gratuit le 18 juillet 2024
- Le loto le 20 octobre 2024
- Le repas de Noël avec animation le 1er décembre 2024
- Nos voyages sur une journée et prévisionnel de 2 jours à l'essai pour 2024
- Activité petites mains et couture pour créer des décorations

Pour tout renseignement :

Président : M. Hubert Alain 06 30 10 04 84

Vice présidente : Sénéjoux Régine 06 21 86 04 01

Secrétaire : Plisson Mauricette 06 63 68 20 43

Trésorière : Gibard Janine 06 80 06 79 96

Le Comité des Fêtes

L'année 2023 a débuté par une soirée choucroute-karaoké qui a enchanté aussi bien les mélomanes que les gastronomes.



La troupe Moriquendi a apporté un soupçon de magie au traditionnel 14 juillet avant de laisser sa place à la Banda de Roches. Ils ont assuré, sur des rythmes endiablés, l'animation durant le repas, jusqu'au feu d'artifice et soirée offerts par la municipalité. Une soirée dansante, animée par un DJ a clôturé les festivités vers 3 heures du matin.



La randonnée de septembre s'est déroulée sous un soleil magnifique où les gourmands de tous âges ont pu apprécier les buffets élaborés par les bénévoles. Le Comité des Fêtes avait préparé 4 circuits bucoliques au cœur de notre belle commune.

Profitant de la coupe du monde de Rugby, une fan zone a été ouverte pour suivre des matchs sur grand écran, en partenariat avec TF1. Une assiette de charcuterie, ainsi que des gaufres étaient proposées lors de ces soirées.

On peut seulement regretter que la France ne soit pas arrivée en finale, mais c'est le jeu.

L'engagement des bénévoles a été précieux pour nous permettre d'organiser ces événements, profitons de ce bulletin pour les remercier chaleureusement.

Les Associations

DÉCLIC Nord Creuse

Habitant ou nouvel arrivant ? Pourquoi Déclic :

- Accueillir, être accueilli, construire des liens
- Partager des talents, des conseils, des infos
- Découvrir les associations et les réseaux d'entraide
- Connaître les acteurs économiques et associatifs
- Avoir envie de monter un projet culturel ou autre



L'association qui (vous) met en lien
pour bien vivre en Creuse
Rejoignez-nous !

Avec ses bénévoles, Déclic organise des animations et accompagne les acteurs locaux

- Organisation d'événements : Boutique de Noël Nord Creuse, brocante de La Cellette, ...
- Page internet sur le site vivreencreuse.fr : relais d'événements et d'annonces
- Accompagnement de MarcheProSanté, réseau associatif de soins coordonnés sur le nord de la Creuse



Déclic Nord-Creuse est adhérente de ALISO,
le réseau creusois des acteurs du lien social



- 📍 1 Lagebasse, 23350 La Cellette
- ✉ declicnordcreuse@gmail.com
- 🌐 vivreencreuse.fr
- 📘 [declic nord creuse](https://www.facebook.com/declic.nord.creuse)

La force de Déclic : ses adhérents et bénévoles
Vous êtes les bienvenus !



Le Panier de Poucet

Notre association « **Le Panier de Poucet** » créée au mois de mars 2022 a pour but de :

- redynamiser et améliorer la vitalité du village, créer du lien social,
- faire se rencontrer les adhérents pour échanger, communiquer et partager,
- promouvoir les producteurs locaux

L'activité principale de l'association est l'organisation de marchés sur la période estival. Ceux-ci ont toujours lieu le 2ème samedi du mois. En 2023, nous aurons organisé 7 marchés avec un thème différent à chaque fois. En décembre il y avait un marché supplémentaire, entièrement dédié à Noël. Encouragés par vos nombreuses remarques de satisfaction, nous reprendrons les marchés mensuels dès le mois d'avril 2024. Dans ce mois nous commencerons par un marché de Pâques avec une chasse aux œufs pour les enfants.



les autres thèmes sont :

- mai : En mai plante ce qu'il te plait
- juin : gourmandises de fruits rouges
- juillet : La farandole des tartes
- août : Le temps des confitures
- septembre : Pommes pommes girls
- octobre : La ronde des Cucurbitacées
- décembre : Marché de Noël



C'est un attachement profond pour la commune qui anime chaque membre de l'association et permet de véhiculer des valeurs fortes telles que le respect, l'honnêteté, la bienveillance, la solidarité et l'équité.

Les Associations

Entente sportive Nouziers-La Cellette

En ce début d'année 2024 l'**entente sportive de Nouziers La Cellette** vous souhaite une bonne année et beaucoup de bonheur.

Notre deuxième partie de saison débute en janvier avec, nous l'espérons de bons résultats.

Si vous êtes intéressé pour venir agrandir nos rangs n'hésitez pas. Vous serez les bienvenus.



Un grand merci à nos communes de la Cellette et de Nouziers pour nous soutenir tout au long de l'année.

Le Président, Stéphane Bénard

Association Patriotique des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie

Depuis 2021 suite au décès de notre président et ensuite le décès de notre trésorier, notre association était en sommeil. Nous restions que trois adhérents et 3 veuves d'anciens combattants d'Algérie. Nous avons donc décidé de refaire un bureau pour que notre association reprenne et, comme chaque année, soit présente lors des cérémonies du 8 mai (1945) et du 11 novembre (1918), pour rendre hommage à ceux disparus lors de ces conflits.



Cérémonie du 8 mai 2023



Cérémonie du 11 novembre 2023

En cette année 2023 nous avons célébré les cent ans de la construction de notre monument aux morts.

Le bureau de l'association est actuellement présidé par Gilbert JARRAUD, Jean DALLOT en assure le secrétariat, René LAFOND en est le trésorier.

Les artistes



Peinture & Pastel

Annie WYBRECHT
anniewybrecht@yahoo.fr
07 61 10 04 37



FRÉDÉRIC F.

Frédéric Fortanier
Artiste peintre

16 Le Mas - 23350 La Cellette
0555 62 32 69
fortanierf@gmail.com
www.fredericfortanier.com



Atelier L'églantier

Rob Kirkels

Sculpture, gravure, taille.
Possibilité de stages

Puissetier 23350 La Cellette
Tél. : 05 55 80 72 93
robkirkels@atelierseglantier.fr
www.atelierseglantier.fr



Galim

Auteure, compositrice,
interprète
de chanson française

Contact : galim@live.fr
Site : <https://galim0.wix.com/galim>
Facebook : <https://www.facebook.com/pagegalim>
YouTube : <https://www.youtube.com/c/galimusic>



Atelier Uni' verre en couleurs
Déco sur verre, métal, porcelaine,
ardoise.
Depuis peu l'atelier s'est enrichi de
gravure sur verre.
Peinture sur tissus et customisation de
vêtements sont au rendez-vous
(uniquement sur commande)
Possibilité de fournir son support

Marie-Louise van den Akker
artiste peintre land-art art-thérapie

Atelier L'églantier
Puissetier 23350 La Cellette Tél : 0555807293
contact@atelierseglantier.fr www.atelierseglantier.fr



Atelier Le Mas

Nathalie Penanquer Cospérec

Peintre

06.30.55.38.09
05.55.80.73.08

nathalie.penanquer@wanadoo.fr
PAGE : nathalie.penanquer-vec.fr

Peinture sur verre, bois ou tout autre support. Faune et flore du Limousin.
Une passion pour les chats.
Réalizations de créations personnalisées.



Syndicat Mixte



Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr



Un contrat territorial, c'est quoi ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement en concertation, avec l'accord écrit du propriétaire.

Toutes ces actions ne peuvent se faire que sur le territoire du Syndicat Mixte de la Petite Creuse (voir carte jointe).

Les enjeux sur le territoire de Petite Creuse

- Restauration des milieux aquatiques
- Gestion des zones humides et milieux annexes
- Actions agricoles
- Acquisition de données
- Communication/sensibilisation

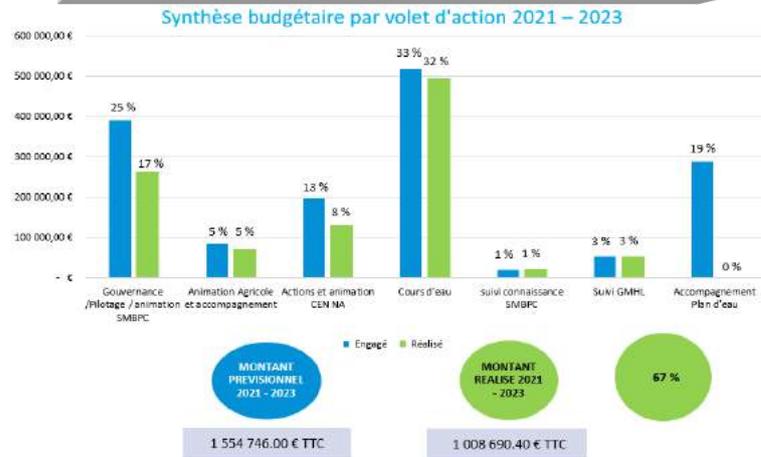
Pistes d'orientations du contrat (2024-2026) :

- Reprise de la médiation à trois experts (SMBPC, CEN NA, Chambre d'Agriculture)
- Continuité avec les exploitants pour maintenir les aménagements en place
- Structuration du volet plan d'eau
- Médiation auprès des communautés de communes non-adhérentes au Contrat
- Sélections des bassins versants à inscrire au programme



Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Bilan intermédiaire du Contrat Territorial Petite Creuse (2021-2023)



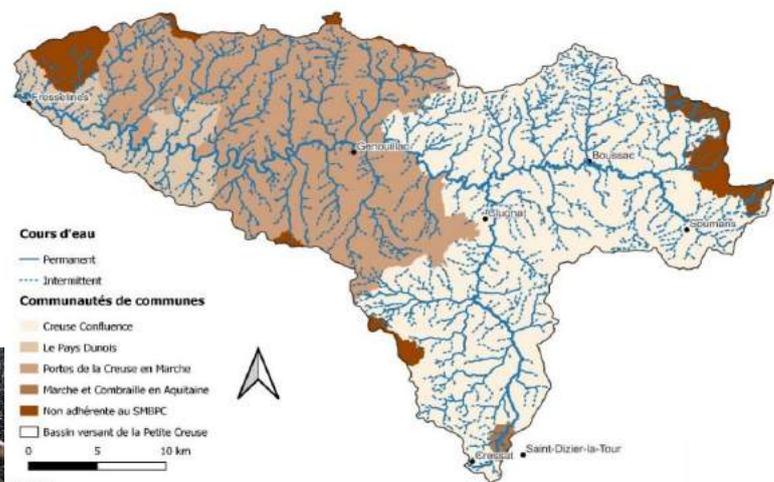
67 % des montants inscrits au Contrat ont été dépensés

Points forts retenus (2021-2023):

- Etroite concertation avec les exploitants grâce à une collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse et le CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Deux nouvelles stations de suivi hydrométrique, sur le Verreau (pont de Telline) et sur la Petite Creuse (pont de Malleret-Boussac).
- L'outil « Syndicat mixte » qui est une structure efficace de prise de décision.
- Implication des maîtres d'ouvrages dans l'utilisation du budget alloué pour réaliser les actions.

Points faibles retenus (2021-2023):

- La communication auprès du public sur notre page Facebook et auprès des scolaires.
- La non-adhésion sur une toute petite partie du bassin versant de la Petite Creuse de certaines communautés de communes périphériques qui ne permet pas de construire un programme cohérent.
- Non-utilisation de l'enveloppe « aménagement des plans d'eau »



Technicien :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55

julien.lemesle@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47

Page Facebook

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Squat'Ados

Des nouvelles de l'espace de Vie Social Tiss'âges

Depuis cette rentrée scolaire, l'espace de vie social à su se montrer motivé !

Dès la rentrée, les adolescents du Squat'ados étaient motivés
Alors, les vacances de la Toussaint ont commencé par la récolte de pommes dans le verger de Nouzerolles, où nous avons récolté pas moins de 320 kilos de pommes. 80 litres de jus de pommes lors de cette première pressée.

la seconde partie des pommes a été pressée a Neuvy saint Sépulche afin de faire du jus de pommes pasteurisé et de récolter de l'argent pour leur prochain séjour



Une rencontre autour des jeux de société organisée le 29 octobre à Genouillac, dans le partage et la convivialité.

Le 31 octobre, le Squat'ados n'a pas laissé les habitants indifférents à son parcours de l'horreur tout autour du plan d'eau de la Roussille.



Pour finir les vacances de la Toussaint, l'équipe a préparé aux adolescents une deuxième édition de *carte aux trésors*.

Tél. : 06 60 31 67 51

Mail : squatados@orange.fr

Facebook : Benoît Squatado's

Instagram : [squatados_official](https://www.instagram.com/squatados_official)



Rentrée, le lundi 11 septembre 2023

Inscription toute l'année au 06.61.67.72.93

L'Association musicale M'ÉLO SONG, vous propose des ...

Cours de musiques actuelles



Chant - Piano - Éveil musical - Stages de chant
(Individuel, duo ou petit groupe)



Repas à Domicile



SERVICE DE REPAS À DOMICILE ADPBC

1, Place de l'église
23350 GENOUILLAC

Le Service de repas à domicile de l'ADPBC adopte un nouveau mode de fonctionnement, désormais tous les bénéficiaires de repas à domicile seront livrés les lundi, mercredi, et vendredi, en après midi

Les repas sont conditionnés par un traiteur professionnel et se composent d'une entrée, un plat de viande ou poisson avec les légumes, fromage, dessert, potage pour le soir, le pain est également fourni. Ceux-ci sont en liaison froide.

**N'hésitez pas à vous renseigner au 05 55 62 80 92
le lundi - mardi - jeudi.**

Cabinet d'Infirmières

Cabinet d'infirmières à La Cellette

La commune de la Cellette compte parmi ses intervenants un cabinet infirmières situé au 8 rue de la Cascade, à l'arrière de la mairie.

Trois infirmières Diplômées d'État (Carole Chezeau, Fabienne Labesse et Stéphanie Baude) se relayent pour assurer les soins aux habitants de la commune, mais aussi à ceux des communes voisines.

En 2022 elles ont entre autres participé à la campagne de vaccination anti Covid pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Elles permettent aux personnes isolées de se soigner et ainsi aident à leur maintien le plus longtemps possible à domicile.

Carole, Fabienne et Stéphanie collaborent dans certaines situations avec le SSIAD de Genouillac (aide soignantes à domicile) et souvent avec les associations d'aide à la personne.

Ces infirmières sont aussi là pour tous les soins prescrits par les médecins et chirurgiens à faire à domicile, allant des pansements aux prises de sang en passant par un panel très large de soins plus ou moins techniques.

8, rue de la Cascade 23350 La CELLETTE Téléphone : 07 50 51 52 15

Le service de soins à domicile (SSIAD)
7, place de l'église 23350 GENOUILLAC Téléphone : 05 55 80 84 51



UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS DE SOIXANTE ANS

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome propose :
des Ateliers de Prévention Itinérants (API).

- ▶ Le but est de proposer des activités gratuites qui se dérouleront dans différentes communes où se déplaceront les animatrices des API. Ces ateliers auront lieu **chaque mardi et mercredi**, hors période scolaire.
- ▶ Les API sont ouverts sur tout le territoire **pour les personnes de plus de 60 ans**. Ils ont pour but de prévenir certains risques, rompre l'isolement, renouer des liens, apporter un moment de répit et de soutien aux aidants ainsi que stimuler et maintenir les capacités des participants.
- ▶ Lors de ces moments conviviaux, un petit goûter sera proposé en fin de journée ainsi qu'un temps d'échange sur les activités réalisées. Les professionnels du centre sont à l'écoute pour d'éventuelles idées d'activités.
- ▶ Si vous avez plus de 60 ans, venez découvrir nos ateliers ! Jeux, cuisine, activités manuelles etc... Tout cela dans la bonne humeur !

Pour plus d'informations, participer et vous inscrire, contactez-nous au 06.62.12.36.16.

Infirmière en Pratique Avancée (IPA)

L'IPA est une infirmière ayant acquis des compétences cliniques en réalisant deux années d'études en faculté de médecine, lui permettant d'avoir un grade master avec un diplôme d'IPA. Elle travaille en étroite collaboration avec le médecin traitant et peut suivre des patients présentant des pathologies stabilisées.

Sur la base d'un protocole d'organisation signé avec chaque médecin, elle prend en charge le patient dans sa globalité et elle réalise des missions d'accueil, d'orientation, de prévention, de dépistage et d'éducation à la santé.

Elle réalise des examens cliniques et paracliniques, initie ou renouvelle des prescriptions médicales et examens complémentaires dans son domaine de compétence et réalise des actes techniques dans le cadre du suivi des patients qui lui sont orientés par le médecin. Elle travaille en collaboration au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et participe à l'organisation du parcours de soin et de santé du patient.

Elle établit des hypothèses diagnostiques ainsi que les conclusions cliniques et renvoie le patient vers le médecin lorsque elle juge que la situation le nécessite.



Informations Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 05 55 80 62 97

Email : mairielacellette@orange.fr

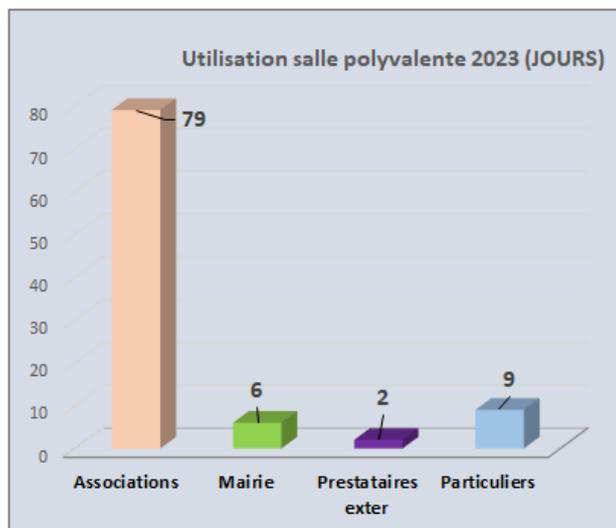
Site : www.la-cellette-23.fr/

EN CAS D'URGENCE, les jours de fermeture, s'adresser au Maire
M CARCAT Camille : 06 74 18 98 61

ou au 1er Adjoint :
M CHAUMETTE Raymond :
06 68 24 50 77

Location de la salle Sainthorent

Réservation sur le site de la commune :
<https://la-cellette-23.fr>



Aides ménagères

« Maison et services »



vous propose des services d'aide à la personne tels que ménage, repassage, jardinage
Pour renseignements contactez:

Monsieur Damien Moreau
La Cour 23350 Genouillac
Tél : 05 55 81 07 94
Mail : maisonetservices.creuse@gmail.com

Eau – Service et Tarifs

Les tarifs pour l'année 2024 sont de :

- l'abonnement : 90 €
- consommations - de 0 à 200 m³ : 1,35 €
- plus de 200 m³ : 1,40 €
- compte d'abonnés:
ouverture ou fermeture 41.00 €

Pour toute demande d'abonnement ou de résiliation, veuillez vous adresser à la mairie.

En cas d'urgence sur le réseau d'eau, contacter la mairie au 05 55 80 62 97 ou la SAUR au 05 87 23 10 01

Destruction des nids de guêpes

Entreprises privées en charge de ces interventions en Creuse :

- FARAGO – Guéret :
05 55 52 82 63 - 05 55 52 53 86
- Stop guêpes Combraille à Chambon/Voueize : 06 70 51 30 89
- Anti guêpes à Gouzou : 06 78 40 38 92
- Ets roussange à Sous-Parsat :
05 55 66 66 95
- Nadaud Gaël à La Souterraine :
05 55 63 14 88
- ARES à Soumans : 06 50 32 49 83
- Delta guêpes 23 à Chénéraillles
07 69 02 22 50
- Natura 23 à Chatelus-Malvaleix :
05 44 30 18 55

ALIAD-Una à Bonnat

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

12 /14 Place de la Fontaine
23220 BONNAT

Tél : 05 55 62 80 72

Email : contact@aliad-una.fr



ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Services près de chez vous

RENSEIGNEMENTS ET FORMALITES

Téléphone SECURITE – DEPANNAGE

Pour informer d'un équipement nécessitant une intervention :

(poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...)

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

(ou taper « dommages réseaux orange » dans votre moteur de recherche pour trouver le site)

Pour tester et dépanner votre ligne:

<https://tester-depanner-vos-services.orange.fr/#breadcrumb>

(ou taper « tester ligne orange » dans le moteur de recherche pour trouver le site)

Assistance téléphonique : 3900

Enedis SECURITE – DEPANNAGE

Enedis rappelle les consignes de sécurité:

- Ne **jamais** toucher à des fils tombés à terre, de quelque nature qu'ils soient
- Ne **jamais** toucher un objet en contact avec une ligne électrique
- Signaler à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro:
09 726 750 23 (service de dépannage pour les particuliers)
Ce numéro est joignable 24h/24 et 7J/7
- En cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur
- Site web : www.enedis.fr

Déchets

La collecte et le traitement des déchets relèvent de la compétence d'EVOLIS 23.

Téléphone : 05 55 89 86 06 Email : relationusagers@evolis23.fr

Site : www.evolis23.fr

Assistante Sociale :

UTAS de GUERET

Mme JUPILLAT - Tél : 05 44 30 25 40



Services près de chez vous

Poubelle Biodéchet

► Cette nouvelle poubelle sera obligatoire pour tous les Français, et ce dès le 1er janvier 2024

À partir du 1er janvier 2024, il ne faudra plus jeter le contenu de vos assiettes dans la poubelle verte, mais dans un nouveau contenant obligatoire pour trier les biodéchets.

D'ici deux mois, les foyers de l'Hexagone devront composer avec une nouvelle habitude : il faudra trier tous les déchets alimentaires et organiques, dans une poubelle spéciale "biodéchets", mise à disposition par les collectivités, ou présente à leur domicile. Le but ? Mieux trier et recycler ces biodéchets, qui représentent un tiers des ordures ménagères.

► Tri des déchets : une nouvelle obligation pour les Français en 2024

La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), adoptée en 2020, imposera aux ménages français, dès le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets. Concrètement, les collectivités en charge du ramassage des ordures devront mettre en place, d'ici là, des solutions de tri pour ces déchets organiques. Y-aura-t-il donc une nouvelle poubelle au jardin, aux côtés des poubelles verte, jaune et marron ? À deux mois de l'étape, de nombreuses communes semblent encore assez peu préparées, mais certaines prévoient la mise en place de points d'apport, la distribution de composteurs, ou encore la collecte en porte-à-porte.

► Poubelle spéciale biodéchets : que faudra-t-il y jeter ?

Actuellement, moins d'un tiers de la population (environ 20 millions de Français) bénéficie d'une solution de tri des biodéchets. Ces ordures étaient jusqu'ici incinérées ou enfouies, entraînant une perte de ressources et de la pollution.

Mais alors, comment appliquer cette nouvelle obligation en 2024 ? Tout d'abord, il faut identifier les biodéchets qu'il conviendra de trier, c'est à dire :

- **Les déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- **Les déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.



► Biodéchets : comment les recycler ?

Et plutôt que de les faire collecter, vous pourrez également recycler vos biodéchets à la maison, par exemple, en les transformant en compost, en lombricompost, en paillis... Aussi, si vous avez déjà un composteur ou un bac à compost chez vous, vous êtes prêts pour respecter cette nouvelle obligation !

Le compostage est l'une des méthodes les plus courantes pour recycler les biodéchets. Les matières organiques sont collectées dans un bac spécialement conçu pour accueillir le compost. Ces déchets se décomposent naturellement pour former un compost riche en éléments nutritifs, idéal pour enrichir le sol de votre jardin, par exemple. Veillez toutefois à bien équilibrer les déchets humides (comme les restes de cuisine) et les déchets secs (comme les feuilles mortes) pour obtenir un compost de qualité.

Services près de chez vous

Les MAISONS FRANCE - SERVICES



Maison France Services de Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-Mail : bonnat@france-services.gouv.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h
et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne? Vous rencontrez des difficultés avec internet? Ouverts à tous, les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Pour votre demande de permis de conduire, carte grise, pré-demande de carte d'identité ou passeport en ligne, votre déclaration d'impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, Aurélie et Coralie vous accompagnent dans toutes vos démarches en ligne du quotidien. Vous pouvez vous rendre à la Maison France Services sans rendez-vous.

En revanche, pour les démarches plus longues et plus complexes, nous vous conseillons de prendre rendez-vous afin de limiter le temps d'attente de chacun des usagers.

N'hésitez pas à venir pousser notre porte pour découvrir tous nos services !

Maison France Services de GENOUILLAC
1, place de l'église
Tél : 05 45 29 55 88
E-mail : genouillac@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 09h à 12h et 14h à 16h45
Mardi : 09h à 12h et 14h à 16h45
Mercredi : 09h à 12h
Jeudi : 09h à 12h et 14h à 16h45
Vendredi : 09h à 12h et 14h à 16h45

Maison France Services de BONNAT
Place de la Fontaine BP 6
Tél : 05 55 62 85 04
E-mail : bonnat@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Mardi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Mercredi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Jeudi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Vendredi : 08h30 à 12h30 et 14h à 16h

Maison France Services de BOUSSAC
Quartier Pasteur
Tél : 09 67 30 09 53

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi : 09h à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 09h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 09h à 12h et 14h à 16h30
Jeudi : 09h à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 09h à 12h et 14h à 16h30
Samedi : 09h30 à 12h

Maison France Services d'AIGURANDE
ComCom Marche Berrichonne
8 rue Jean-Marien-Messant
Tél : 02 54 06 37 33

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h15 à 12h15 et 14h à 18h
Mardi : 08h15 à 12h15 et 14h à 18h
Mercredi : 08h15 à 12h15 et 14h à 18h
Jeudi : 08h15 à 12h15 et 14h à 18h
Vendredi : 08h15 à 12h15 et 14h à 18h
Samedi : 08h15 à 12h15

Services de Garde

Médecins

Genouillac : Dr LAURENT Sylanda Tél : 05 19 37 00 23 et
09 81 42 45 31

voir document joint de MarcheProSanté

Numéro de garde à composer les nuits, week-end et jours fériés : 05 55 41 82 02
selon le cas, vous pouvez faire le 15 – Gardes de nuit de 18h à 8h

Médecin de garde : 116 117

Infirmières

La Cellette : 8 rue de la cascade Tél : 07 50 51 52 15

Pharmacies

Genouillac :
Pharmacie FABERT 3 grande rue Tél : 05 55 80 74 07
Châtelus-Malvaleix :
Pharmacie MATHIEU 4 grande rue Tél : 05 55 80 83 38
Boussac :
Pharmacie DU CHÂTEAU 5 ave Pierre Leroux Tél : 05 55 65 02 78
Pharmacie de la PLACE 16 place hôtel de ville Tél : 05 55 65 00 59
Clugnat :
Pharmacie de l'EGLISE 12 place de l'église Tél : 05 55 65 05 68
Bonnat :
Pharmacie de BONNAT 38 bis ave Marche Tél : 05 55 62 10 12

Pharmacie de garde : 32 37

Dentistes

Dentiste de garde : 08 05 69 06 07
Urgences dentaires : 09 60 40 44 50

Ambulances

ADC Sarl : 05 55 80 63 05
02 54 06 91 24
Euro Star: 05 55 80 80 80

Taxis

Christophe MERCIER
Genouillac
05 55 80 72 72

INFOS utiles

Téléconsultation à Genouillac

À la pharmacie de Genouillac, il y a la possibilité de la téléconsultation.

La téléconsultation est une modalité de télémédecine qui permet à un médecin de consulter à distance un patient grâce à des outils de visioconférence ou de téléphonie. Il s'agit donc d'une consultation médicale à distance, avec un médecin qui peut poser un diagnostic, prescrire des médicaments ou des examens complémentaires, et éventuellement orienter le patient vers un spécialiste en présentiel.



Ces nouvelles prestations ont été déployées afin de faciliter l'accès aux soins. Leur ambition est d'apporter une réponse aux problématiques de déserts médicaux.

Elles permettent d'éviter des déplacements inutiles aux patients, de réduire les délais de consultation, et d'éviter les recours aux urgences quand cela n'est pas nécessaire. La médecine à distance est aussi un outil qui favorise le respect du parcours de soins et leur prise en charge coordonnée.

Prochainement : Open Gardens

Ouvrir son jardin au public et récolter des fonds pour des associations caritatives à Lavis sur la commune de la CELLETTE, c'est la volonté, l'excitation de ADELINE POULAIN.

Passer du rêve à la réalité, Adeline s'y attache pour ouvrir dès cette année une ou deux fois par an son jardin. Un jardin qui sera bien évidemment apprécié par des enfants



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL
Alertes, Actualités & Événements



1 Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play

2 Sélectionnez votre département et votre commune

3 Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication

4 Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT
Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation



campagnol.fr |  



ASSOCIATION DES MAIRES
DU PAYS DE TRANCHE



Recensement

Le recensement de la population concerne notre commune en 2024



► C'est quoi :

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune, de ses besoins et de ses conditions de vie. Il est effectué régulièrement dans toutes les communes.

Il faut savoir que **le recensement est obligatoire** et les **données recueillies par l'Insee sont confidentielles** : vous ne pouvez pas refuser de répondre ou répondre n'importe quoi.

Les réponses apportées sont confidentielles.

► C'est pour qui ?

Vous êtes en résidence principale à La Cellette, de nationalité française ou étrangère, vous devez vous faire recenser. Si vous habitez La Cellette en résidence secondaire au moins de 6 mois par an, vous pouvez choisir d'être recensé à La Cellette.

► Qui réalise le recensement :

Il est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et au niveau de la commune par un agent recenseur : Madame Chantal DALLOT.

A partir du 18 janvier cet agent va se présenter à votre domicile, il vous propose :

- soit de répondre par Internet (il vous transmet alors les identifiants de connexion nécessaires pour répondre en ligne).
- soit de répondre sur un questionnaire papier. L'agent revient le récupérer quelques jours plus tard (L'agent recenseur est à la disposition des personnes souhaitant de l'aide, quelle que soit la nature de la difficulté rencontrée).

► A quoi sert le recensement :

Au niveau local, le recensement de la population sert à prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Gendarmerie

Opération tranquillité vacances - seniors - entreprises et commerces

Il y a trois opérations de surveillance gratuites :

▪ OTV : Opération Tranquillité Vacances :

Toute l'année lors de vos absences, les services de police et la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce. Pendant ces périodes, des patrouilles de surveillance sont effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader les cambriolages.



▪ OTS : Opération Tranquillité Seniors :

Les gendarmes lancent l'opération tranquillité. L'idée c'est de répondre aux inquiétudes des personnes âgées isolées sur une messagerie et si besoin de leur rendre visite pour vérifier que tout va bien.

En ces moments d'escroqueries sur internet ou vente à domicile, il est parfois utile que des gendarmes aillent à la rencontre des personnes âgées.



• OTEC : Opération Tranquillité Entreprises et Commerces :

Vous pouvez demander à bénéficier de l'opération tranquillité entreprise et commerce.

Cette inscription permet référencer votre entreprise ou commerce sur une cartographie interactive. Des patrouilles dédiées pourront passer sur votre secteur. Si une intrusion ou un acte malveillant est constaté, les gendarmes disposent de tous les moyens nécessaires pour vous alerter immédiatement.

Ceci est également valable pour les exploitations agricoles ou tout type d'entreprise.

Vous pouvez remplir un formulaire disponible en Mairie, mais les formulaires d'inscription sont également disponibles sur le site de la Cellette: www.la-cellette-23.fr

 FORMULAIRE DISPOSITIF COMMERCE – ENTREPRISE – ÉTABLISSEMENT (OTEC)	 OPÉRATION TRANQUILLITÉ – SENIORS DEMANDE INDIVIDUELLE	
<p>La gendarmerie assure, de jour comme de nuit, des services de sécurité de proximité. Dans le cadre de ses interventions, elle peut être amenée à porter secours ou assister une ou deux personnes âgées ou à leur rendre visite. A ce titre, toute inscription pouvant représenter un risque pour la sécurité de la personne requérante repose une responsabilité au moment opportun.</p>	Brigade de gendarmerie de : _____ Commune concernée : _____ DEMANDEUR	 OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES
Brigade de : _____ Commune concernée : _____		Brigade de : _____ Commune concernée : _____ DEMANDEUR NOM : _____ Prénoms : _____ Date et lieu de naissance : _____

Histoire de la Cellette

LES FAMILLES DE SAINCTHORENT

ou DESAINCTHORENT ou DE SAINT-ORENS ou SAINT HORENT

Il semble que cette famille, originaire de l'Angoumois et de Saintonge et dont le nom a connu plusieurs orthographes, s'est scindée au début du XVI^e siècle en deux branches : L'une devenue noble et l'autre restée bourgeoise.



La première (SAINT-ORENS) était Angoumoise. En 1666 elle fut maintenue noble sur preuves de 1519.

Elle comparut à l'assemblée de la noblesse de Saint-Jean d'Angély en 1789 et s'éteignit à la fin du XIX^e siècle.

La branche bourgeoise s'établit au XVII^e siècle à Boussac.

En 1685 Jean de SAINCTHORENT était seigneur de Mervéranges (Cne de Boussac-Bourg).

En 1635 Robert de SAINCTHORENT était prieur de Toulx-Saint-Croix.

François Godefroy de SAINCTHORENT (1766-1823) supprima la particule devant son nom en 1790. Il fut député de la Creuse au Conseil des Cinq Cents en 1797.

Son fils Jean-Gabriel Théophile de SAINCTHORENT (1795-1878) qui avait repris la particule, devint député la Creuse en 1834-1868)

Le fils de ce dernier Jean-Marie Théophile de SAINCTHORENT (1820-1881) fut élu député légitimiste de la Creuse de 1871 à 1876.

Son fils Antoine Lucien Théophile de SAINCTHORENT (né en 1844).

Famille éteinte dans celle de Ligondes.

Sources : Armorial Général du Limousin du XII au XXI siècle



**La vie associative
de la Cellette !**

